

SOUSSION DE PROJET

Pour organiser une collecte de fonds au profit de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal

La mission de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal est de mobiliser la communauté et de venir en aide aux enfants de la DPJ. Les initiatives de collectes de fonds organisées par des citoyens au profit de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal nous permettent de poursuivre notre mission. Merci de votre soutien et de votre volonté de faire une différence.

L'équipe de la Fondation évaluera rapidement votre projet d'événement. Au besoin, elle communiquera avec vous pour obtenir des précisions. À titre de bénéficiaire de votre activité, la Fondation s'engage à vous donner une réponse dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de votre soumission de projet. Prière d'attendre cette réponse avant de commencer l'organisation de votre activité.

Ne remplissez que les sections qui s'appliquent à votre projet.

Veuillez remplir le formulaire et le retourner à : info@fondationcjm.ca Des questions ? 514-593-2190.

1. Responsable du projet :

Prénom et nom :

Adresse :

Tél. résidence :

Tél. bureau :

Cellulaire :

Courriel :

2. Précisez si cet événement est organisé par un individu, un groupe, une entreprise ou une association (et quel est son nom) :

3. Description du projet :

Nom du projet :

Décrivez en quelques lignes la nature de votre projet :

Date de l'événement :

Heure :

Lieu :

4. Les commanditaires ou donateurs

La Fondation du Centre jeunesse de Montréal bénéficie de partenariats privilégiés avec plusieurs commanditaires et donateurs. Beaucoup d'entre eux appuient souvent plus d'un projet. Afin d'éviter une sollicitation excessive ou des incompatibilités de commanditaires ou donateurs, nous vous demandons de faire une liste de ceux que vous désirez approcher.

Liste :

5. Prévisions budgétaires

Indiquez les sommes que vous prévoyez amasser en argent et vos dépenses anticipées.

Revenus bruts anticipés

Description	Montant estimé
Total des revenus bruts	

Dépenses Indiquez les sommes que vous devrez déboursier.

Description	Montant estimé
Total des dépenses	

Fondation du Centre jeunesse de Montréal /// 9335, rue St-Hubert, Montréal Qc, H2M 1Y7

Pour toutes questions, composez le 514 593-2676

NO D'ENREGISTREMENT D'ORGANISME DE CHARITÉ : 891290033R001

Total des profits anticipés (revenus – dépenses)

Description	Montant estimé
Don net estimé	

- **Les profits de l'activité seront-ils partagés avec un autre organisme?** Si oui, lequel ou lesquels :
- **Montant prévu à remettre à la Fondation du Centre jeunesse de Montréal :**

AVIS IMPORTANT

- L'événement sera tenu en conformité avec les lois applicables et ne portera pas atteinte à la réputation de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal ne peut être présentée comme l'organisatrice de l'activité, mais bien comme étant l'organisme bénéficiaire;
- En nommant la Fondation du Centre jeunesse de Montréal comme bénéficiaire de l'événement, vous vous engagez à lui remettre la totalité du montant amassé dans les trente jours suivants la fin de l'événement;
- Afin de pouvoir remettre un reçu aux fins d'impôts, il est important de communiquer avec la Fondation du Centre jeunesse de Montréal afin de valider le montant d'admissibilité d'une inscription ou d'un don avant de vous engager auprès de vos donateurs et participants;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal n'avancera pas de fonds et ne déboursera aucun frais associé à une activité de collecte de fonds. Les dépenses pourront être déduites du don sous présentation du budget détaillé des dépenses au préalable;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal ne fournira pas de bénévoles pour la réalisation de l'événement;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal n'est aucunement responsable de l'événement ni des engagements (financiers ou autres) pris par une personne responsable de l'événement;
- La Fondation se dégage de toute responsabilité ou poursuite liée à la tenue de l'événement;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal ne fera pas de recherche de porte-parole ou de commanditaires pour les événements externes de collecte de fonds;
- La Fondation du Centre jeunesse de Montréal ne sera en aucun cas responsable de la vente de billets liée à une activité de collecte de fonds organisée par des tiers.

Fondation du Centre jeunesse de Montréal /// 9335, rue St-Hubert, Montréal Qc, H2M 1Y7

Pour toutes questions, composez le 514 593-2676

NO D'ENREGISTREMENT D'ORGANISME DE CHARITÉ : 891290033R001

Reçus fiscaux

L'émission de reçus à des fins fiscales est régie par une loi gouvernementale que nous devons respecter.

De ce fait, pour qu'un reçu officiel de don puisse être délivré, tout avantage doit être soustrait du montant versé par le participant. Si le participant reçoit un avantage (exemples: un repas, un cadeau, etc.), la valeur de cet avantage doit être déduite avant de remettre le reçu officiel de don. Le calcul du montant du reçu sera effectué par la Fondation du Centre jeunesse de Montréal, à partir des informations fournies (montant versé par les participants versus les avantages reçus). Les dons en biens et services (leur valeur) ne sont pas admissibles à un reçu d'impôt.

Signature du responsable du projet	Date
------------------------------------	------

À l'usage de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal

Projet reçu le :

Projet approuvé ou refusé :

Commentaires :

Signature du représentant de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal :

Date :